



Municipalité du Canton de Roxton
216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412
Courriel : info@cantonderoxton.qc.ca
Site internet : www.cantonderoxton.qc.ca
Facebook : Municipalité du Canton de Roxton

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton permettant les abris sur conteneurs à certaines conditions.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 1^{er} octobre 2025, le conseil a adopté le projet d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton apportant des modifications aux normes visant à encadrer l'apparence des conteneurs et à la superficie maximale autorisée pour les prêt-à-camper ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h 20, à la salle de conseil située au 216, rang Sainte-Geneviève à Roxton Falls. L'objet de ce règlement est de :

- Modifier l'article 12.2.2.1 du règlement de zonage 181-2023 afin de prévoir que le conteneur, la boîte de camion, la remorque fermée ou la semi-remorque fermée doit être peint d'une seule couleur uniforme et être exempt de rouille. Couleur permise actuellement : blanc.
- Modifier l'article 12.2.2 (8^e alinéa) du règlement de zonage 181-2023 afin de prévoir que les conteneurs doivent être peints d'une seule couleur uniforme et être exempts de rouille. Couleur permise actuellement : blanc.
- Modifier la définition de « Camping » prévue à l'article 2.4 du règlement de zonage 181-2023 afin de permettre que toute unité de prêt-à-camper ait une superficie maximale de 60 mètres carrés. Une superficie maximale de 30 mètres carrés est actuellement prévue au règlement.

Lors de cette assemblée, M. Stéphane Beauchemin maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville située au 216, rang Sainte-Geneviève, Canton de Roxton, aux jours et heures régulières de bureau.

DONNÉ à Canton de Roxton, le 31 octobre 2025

Caroline Choquette
Directrice générale et
greffière-trésorière